

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Dé-
catur et Chartres.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.
Pour les Etats-Unis—
Un an \$7.50
Six mois 4.75
Trois mois 2.75
Un mois 1.50

Prix de l'Abonnement
EDITION SEMAINAIRE.
Pour les Etats-Unis—
Un an \$3.00
Six mois 1.50
Trois mois75
Un mois40

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.
Pour les Etats-Unis—
Un an \$2.00
Six mois 1.00
Trois mois50
Un mois25

Chronique
de la Ville
Bureau de l'Etat Civil
Noces.
Mme Luras Baily, 323 Jackson, un garçon.
Mme David Crumman, 7205 Royale, une fille.
Mme Eugène Christian, 438 Emira, Alger, une fille.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE
LA NOUVELLE-ORLEANS.
No. 14 Commencé le 1er septembre 1915
L'HEURE
DECISIVE
Par HENRI ARDEL.
(Suite.)
Secouant la tête, elle dit d'un ton léger, peu soucieuse de discuter avec Grisel:

Le Tribunal
COUR CIVILE DE DISTRICT.
Nouveaux procès.
G. H. S. A. H. R. Co. vs. Southern Mineral and Land Improvement, réclamation, \$228.12; Etat ex rei Mme Helena Brisbois vs. Recorder of Mortgages et al., mandamus; Charles Bruning vs. John B. Laquette, pour un billet, \$5.00; Louis F. Sauve vs. Theodore Reuther saisie immédiate, \$150.

A travers la ville
Menus faits — Incidents — Accidents — Les événements du jour.
William Kennedy, 11 ans, 803 St-Pierre, vendeur de journaux, a été renversé par une auto pilotée par Elbert Simme, coin Camp et Gravier, à 5 heures hier après-midi, et a reçu des contusions légères à la hanche et au genou droit.

L'AFFAIRE MARULLO-GUASTELLA
La jeune fille est à l'asile du Bon Pasteur et Marullo feint la folle.
Annie Guastella, qui a été enlevée par Thomas Marullo, épicière, a été envoyée à l'asile du Bon Pasteur. Elle s'est désolee en rentrant dans l'asile, et s'est écriée: "Je le tuerais j'ai été déçu par lui", puis elle s'est affaissée sur le plancher. Le père et le frère d'Annie ont juré de tuer Marullo. Ce dernier mis en présence de sa première femme a nié la connaître, et a également nié reconnaître plusieurs de ses amis. Marullo simule la folle, mais la police ne le croit pas dément.

RODEURS NEGRES ARRETES.
Ils rôdaient depuis plusieurs soirs près de la gare I. C.
John Warfield et George Gray, nègres, ont été arrêtés hier soir à la gare Union, par l'agent de police McClosky et l'agent spécial Labbé, du chemin de fer Illinois Central. Warfield a essayé de retirer de sa poche une arme, mais il a été saisi à temps par l'agent Labbé. Les suspects ont été écroués. Ils rôdaient aux environs de la gare depuis quelques jours.

Exces du vitesse d'automobile.
Accidentellement blessée.
Hermon Hannebon, 33 ans, employé par la Adam Shoe Factory Co., de Hammond, Ind., a été accidentellement blessé d'une balle de revolver à la poitrine, par William Thomas, marchand d'occasion, de la même ville. Hannebon a été transporté mourant à l'Hôpital de la Charité. Hannebon a déclaré que Thomas examinait le revolver qu'il ignorait être chargé, lorsque la cartouche a fait explosion.

COLLISION DE
LOCOMOTIVE
ET CHARRETTE
Un homme tué et deux personnes blessées.
Un train du chemin de fer Public Belt a renversé, hier après-midi à 4 heures, un attelage conduit par Richard Winbush, couleur, Levée et St-Louis. Le charrette a été démolie, et Winbush a été précipité sur la chaussée. Transporté à l'Hôpital de la Charité, Winbush est mort hier après-midi à 6 heures des suites de ses blessures. Almar Victor, couleur, 11 ans, qui se trouvait dans la charrette, a été grièvement blessé, et Abdul Rohim Surkes, 1518 Orléans, a eu la jambe gauche contusionnée. Le cheval n'a pas eu de mal. Les dégâts se montent à 50 dollars.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.
Vols.
On a volé:
A Wm. H. Dielman, 3602 Camp, pendant l'absence de la famille, des vêtements et des objets dans son garage, évalués à 450 dollars.
A Numa G. Aubry, 2715 Palmyra, des bijoux valant 90 dollars.
A Charles Grundmann, 932 Nord Solomon, 20 dollars, et des bijoux évalués à 47 dollars.
A James P. Connor, étranger, 10 dollars, coin St-Charles et Perdido. Un nommé Frank Jones a été arrêté, inculpé d'être l'auteur du vol.
A Ernest Bazin, 6303 boulevard West End, des bijoux évalués à 75 dollars.
Tentative de suicide.
A 7 heures hier soir, Mme Lilian Imbnee, 22 ans, 1413 Magnolia, a tenté de se suicider en prenant une forte dose de médecine patentée, dans un moment de découragement causé par des tracasseries de famille. Elle a été ramifiée à l'Hôpital de la Charité. Elle est hors de danger.
Nègres emprisonnés.
A dix heures hier soir, une escouade de police a fait une descente dans la maison 4719 Sud Liberté, et ont arrêté plusieurs nègres et négresses qui étaient du scandale. Ils ont comparu devant la cour correctionnelle de nuit et mis, chacun, à l'amende de 5 dollars ou 30 jours de prison.
Acquittement de Rabinowitz.
Louis Rabinowitz, colporteur de bijoux, qui avait été arrêté sous l'inculpation d'avoire obtenu de l'argent sous de faux prétextes, a Howard Koppel, a comparu hier de la première cour criminelle de cité, présidée par le juge Alex. O'Donnell, et libéré. Rabinowitz avait vendu des bijoux à M. Koppel pour 275 dollars, et celui-ci soutenait que ces bijoux ne valaient que 160 dollars.
Villégiature du juge I. D. Moore.
Le juge I. D. Moore avocat de ville, a quitté la Nouvelle-Orléans hier, pour Mt. Clemens, Mich, où il suivra un traitement de bains chauds, pour ses rhumatismes. Le juge pense passer plusieurs semaines à Mt. Clemens.
Rapport mensuel du chef Pujol.
Le chef Pujol du département d'incendie, vient de livrer à la publicité son rapport pour le mois d'août, commencé suit: Les pompiers ont répondu à 58 alarmes d'incendie; les pertes causées se chiffrent à 49,570 dollars, sur des propriétés évaluées à \$427,130, assurées pour \$340,975. Le chef Pujol dit que notre département d'incendie, peut-être comparé favorablement à ceux des villes du Nord.

C-H-I-F
SUCCESS ASSURE DU JOUR
DIE AUX FRANÇAIS.

Réunion hier soir, au local du 14 Juillet—Officiers et comités de messieurs et de dames.
Le comité général du "French Day", jour dédié à la population de langue française à la Nouvelle-Orléans et dans l'Etat de la Louisiane, ayant publié un appel aux Français, descendants de Français et amis de la France de se réunir mercredi soir, 15 septembre, au siège social de la Société du 14 Juillet, et un grand nombre de personnes ont répondu à l'appel.
La séance a été ouverte par M. Octave Garsaud, président du comité général, qui a annoncé qu'un grand emplacement sera alloué à la colonie française au Parc Heinemann où la fête aura lieu en octobre. Le "French Day" est fixé pour le 4 octobre. Dix mille billets seront distribués immédiatement pour être vendus.
Des discours ont été prononcés par le Dr. J. G. Roussel, président de la Société du 14 Juillet; M. L. P. E. Giffroy, secrétaire du comité général; M. Harold Newman, commissaire des utilités publiques.
Ces messieurs ont promis leurs chaleureux concours au succès du jour dédié aux Français à la grande fête de charité.
M. Newman a dit que chacun devrait aider à faire de l'Hôpital de la Charité le plus grand établissement de son genre aux Etats-Unis. Il a exhibé les plans du village français qui sera construit à l'instar d'un village des Basses Pyrénées avec ses superbes montagnes comme décor.
Les restaurateurs français MM. Jules et Fernand Alcibors, J. Galatoire et autres et les commerçants français ont promis de contribuer de généreuses donations.
Les comités permanents ont été choisis comme suit:
Président, Octave Garsaud; trésorier, H. Dabiez; secrétaire, L. P. E. Giffroy. Comité du bal: Léon Dupont, président; finances, Alfred Oemichen; rafraichissements, Jean Darribère; restaurant, Emile Larroux; presse, L. P. E. Giffroy et le colonel H. J. de la Vergne.
Ajournement à samedi prochain à 8 heures du soir.
Comité de Dames.
Répondant à l'appel du comité général, un grand nombre de dames se sont réunies dans un des salons de la Société du 14 Juillet.
Mme George Denègre a été élue présidente, par acclamation, ainsi que les officiers dont les noms suivent: Mme Emile Larroux, vice-présidente; Mlle Berthe Ecuyer, secrétaire; Mme P. E. Sahuqui, trésorière; Mme B. Loup, présidente du comité des rafraichissements.
Mmes H. J. de la Vergne et Felix Larroux ont été élues à l'unanimité, dames patronesses.
Le comité des dames se réunira samedi prochain à 7 heures du soir.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LA PESTE DES MOUSTIQUES.
D'où viennent ces petites bêtes désagréables et comment s'en débarrasser?
Les moustiques infestent la Nouvelle-Orléans, depuis le récent ouragan, et rendent la vie pénible à ses habitants. Ont-ils été poussés des marécages, ou naissent-ils dans les hautes herbes dans l'enceinte de la ville? Telle est la question que l'on se pose. Le Dr. French Simpson, du service public des Etats-Unis dit, que les moustiques proviennent des marécages environnants, et le Dr. Oscar Dowling prétend qu'ils prennent naissance dans les limites de la ville. Comme les autorités n'ont pas d'argent et ne peuvent adopter une ordonnance forçant les habitants à entourer de mailles métalliques leurs portes et fenêtres, ou autres régulations, ces messieurs suggèrent que les membres de la police, agissant comme inspecteurs constatent les endroits où se trouvent des eaux stagnantes dans les rigoles et les terrains vagues. Il est un peu tard pour prendre des mesures maintenant puisque, bientôt, les vents des régions du nord feront disparaître les moustiques.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

LE TRIBUNAL DES ETATS-UNIS
Cite une femme pour désobéissance à un ordre de la cour.
La Cour Fédérale de District a ordonné à Mme W. F. Wegener de comparaître, le 20 septembre, et donner les raisons pour lesquelles elle ne serait pas mise à l'amende ou emprisonnée pour mépris de la cour. C'est la première fois qu'un tel ordre a été lancé contre une femme par la Cour Fédérale. Mme Wegener avait été sommée de délivrer des polices d'assurance de la "New York Life Insurance Company" au syndic de la banqueroute de D. A. Walter, mais elle n'a pas obéi.

Les Rhumes
doivent être saisis avant d'être, car s'ils sont négligés, les résultats qui en découlent peuvent être sérieux. Plusieurs cas de consommation, de pneumonie et autres maladies fatales, doivent leur commencement à un rhume. Au premier symptôme d'un rhume, protégez vous même en nettoyant soigneusement votre système avec quelques doses de

THEDFORD'S
Black-Draught
la véritable poudre végétale pour la foie

M. Chas. A. Ragland, de Madison Heights, Va., dit: "Je me suis servi de Theford's Black-Draught pour des dérangements d'estomac, indigestion et rhumes, et j'ai trouvé que c'était la meilleure médecine dont je ne métais jamais servi. Il rajeunit un vieillard."
Insistez pour le vrai et original de Theford. E-67.

Mort des suites de blessures.
John Eigenbrod, 59 ans, agent d'assurance, qui avait été renversé par une auto, samedi soir, coin avenue St-Charles et Felicite, est mort hier à l'Hôpital de la Charité, des suites de ses blessures. M. Eigenbrod, laisse son épouse, née Catherine O'Hara, et une fille, Mme Margaret Baumy.

Voleurs de tuyaux et de lustres.
Mack Mains, 917 Poydras, et Thomas Marshall, 1217 même rue, ont été arrêtés hier, sous l'inculpation de s'être introduits dans la maison inoccupée 839 Carondelet, dans laquelle ils se sont occupés de tuyaux et lustres en cuivre. Ils ont avoué avoir commis le délit. Les voleurs en arrachant les tuyaux de conduit, ont causé des dégâts de 100 dollars à la bâtisse.

Saut périlleux, mais peu grave.
Albert Hood, 25 ans, 2615 St-Pierre, a sauté hier soir, d'un train en marche, du chemin de fer N. O. & N. E., coin White et St-Louis, et a reçu des contusions. Il n'est pas grièvement blessé.

Incendie.
Un incendie causé par un tuyau à gaz défectueux, dans le cottage 5313 Prytanica, appartenant à Mme L. P. Farnsworth, a eu lieu hier matin. Les pertes se montent à plusieurs centaines de dollars.

Le Typhus et le Choléra en Autriche.
M. Lutken, infirmier qui se trouve actuellement en Autriche écrit dans le National Tidende qu'en Autriche le choléra et le typhus font rage. Tous les hôpitaux sont archicomblés, les communications par chemin de fer sont réduites au minimum et il n'y a pas assez de médecins. Dans certains hôpitaux ce sont les infirmiers qui sont forcés de faire les opérations. Dans une église de Vienne, un prêtre est tombé foudroyé par une crise de choléra pendant qu'il était en chaire où il prononçait un sermon des plus violents contre l'Italie.

Huguette, pour l'élegant Bertrand d'Astvyès!
— Mon ami, ne vous pavanez pas, la confusion n'a pas été longue! D'ailleurs, j'ai tout de suite que la jeunesse n'a nullement regretté de vous voir apparaître en la place d'Astvyès, car elle sait votre complaisance à son égard. Et, là-dessus, pour prouver que vous méritez sa confiance, venez m'aider à lui donner la pâture et délivrer ainsi Denise. Tous, ils l'accaparent plus que de raison?
— Eichtel je le comprends! Je voudrais bien, moi aussi, l'accaparer! Entre haut et bas, il avait marmotté ces mots. Sa cousine le regarda un peu surprise.
— Bah! Charles!... Vraiment? Je ne m'en étoupe pas; mais, vous savez, si le cœur vous en dit, accaparez! Il eut un haussement d'épaules:
— Je ne serais pas de force... Du moins, maintenant! Les objets d'art ne sont pas encore à bon usage. Je ne suis ni un homme d'imagination ni un romanesque!
Elle n'insista pas, rappelée par le soulet des enfants qui s'agitaient de plus belle autour des paniers entr'ouverts, dont Denise et les gouvernantes sortaient les richesses. Lui, la suivit, sans un mot de plus, se prêtant bien sûr avec une bonne humeur joyeuse à tous les menus services qu'on réclamait de lui, bavard et gai, obligeant pour Mme Vanore, très attentif auprès de Denise. Elle aussi, tout à coup, semblait devenue franchement souri-

perplexe, presque confus, et se remit à marcher, la tête penchée vers la terre, blonde de soleil:
— Vous trouvez, n'est-ce pas, que je parle comme un ignorant, un idiot, et que je ferai mieux de me taire que de juger de ce qui n'est pas de ma compétence?
— Mais du tout! Je...
— Oh! si, si! Et vous avez raison! Je suis un homme d'affaires, rien de plus je ne me connais pas un brin aux choses de l'esprit, et les méditations philosophiques me sont impossibles. Elles m'endorment fatalement! Pourtant, je ne suis pas tout à fait ennemi de la lecture. Je reçois cinq ou six journaux d'opinions contraires, afin d'éclairer mon jugement; mais les romans ne sont guère mon fort. Puisque je vous fais mon humble confession, je vous avouerai que je n'ouvre guère ces sortes de bouquins-là que, par hasard, en chemin de fer. Ainsi, l'autre jour, en venant ici, j'en ai acheté un, qui ne m'a pas ennuyé, d'ailleurs, et qui renferme des idées justes. Je l'avais choisi parce que je m'avisais d'un intérêt que je connais!
— Quel était ce roman? questionna vis auprès de Mme Champdray, qui Denise intriguée.
— C'est "Le Maître de forges." Il est grave, ne sont en somme, que la mise en œuvre de nos idées, de nos admirations. Vous l'avez lu?
— Oui, je le connais... dit-elle évasivement, redoutant un peu que d'gression littéraire de Grisel, qui n'avait pas plus hésité sur ce sujet que sur

celui de ses machines ou de ses projets...
Mais si, volontiers, il eût développé son sentiment sur le roman en question, stimulé par le désir de ne point passer pour un complet illettré aux yeux de Denise, il n'en eut pas le loisir, car la ferme était atteinte; et, dévalant à leur rencontre, accourait Jean Vanore, l'ainé des enfants, le fidèle chevalier de Denise, qui la saluait d'une exclamation de reproche:
— Comme vous arrivez tard! Maman avait peur que vous ne veniez pas. Vous lui aviez promis d'être ici de bonne heure!
Prestement, Grisel riposta:
— C'est moi qui ai retardé! Mlle Muriel en lui demandant la permission d'être son cavalier. Et les gros individus de mon espèce ne montent pas vite! Ne la gronde pas, mon garçon. Et puis, mets-toi bien dans la tête que, autant que toi, j'aime la compagnie de Mlle Denise... Chacun son tour s'en profiter!

Mais de cette beauté des choses qui, au premier regard, pénétrait Denise, si souvent quelle en eût joui déjà en ce lieu même, nul srement ne prêtait souci à cette heure aux Gouffrides. Ni le tisserand qui, derrière sa petite fenêtre, travaillait sans jamais tourner la tête vers l'admirable paysage, courbé impossible sur son métier; ni sa femme, absorbée comme lui par sa tâche; dans la pièce basse où s'épanouissait l'odeur forte des "géromes" empilés sur des claies, près du lit. Tous deux, enfermés dans l'humide monde de leur labeur quotidien, n'entrevoient rien au delà, ni au dehors, l'âme sans désir, la pensée muette, à peine distraits par la présence de ces étrangers qui venaient, pour une heure, leur demander l'ombre fraîche de leurs arbres; indifférents à l'écclat de la gaieté des petits, dont les rires montaient en sonorités claires, dans l'air chaud.
Toute rouge sous son grand chapeau de paille, tour à tour impatientée et amusée par les évolutions capricieuses des enfants autour d'elle, Mme Vanore s'affairait avec les gouvernantes dans les apprêts de leur goûter. Ils étaient une dizaine, fillettes et garçons, dont l'ainé se trouvait être Jean, qui employait ses quatorze ans à exciter les plus jeunes, malgré les prières de sa sœur, la sage Madeleine, et ses efforts pour maîtriser l'exubérance de Huguette, le numéro trois des Vanores, aussi "garçon" que son jumeau Robert.
— Denise! voici! Denise! avaient

calmé les voix enfantines à l'apparition de la jeune fille.
Car tous, elle les regardait, l'âme tendre à ces petites créatures joyeuses, et tous, en trompe folle, accouraient vers elle, entraînés par Huguette qui bondissait à sa rencontre, dans l'envolement soyeux de ses cheveux cuivres, d'éclairant ainsi la pauvre Madeleine, dont l'exclamation trahit la détresse:
— Denise, heureusement, vous arrivez! Vous allez savoir faire obéir, vous! Ils ne m'écoutent pas!
— Vous voyez si vous étiez désirée, fit amicalement Mme Vanore, tellement qu'on surveillait votre arrivée! Huguette vous avait aperçue de loin sur la route, flanquée d'un cavalier qu'elle prétendait être d'Astvyès.
— Parce que?... fit Denise avec un léger froissement.
— Parce que ce matin mon mari, voyant mis en goût par les perspectives alléchantes de notre lunch champêtre aux Gouffrides, l'a invité, en manière de plaisanterie, à venir en prendre sa part, si bon lui semblait. Et je crois que bon lui semblera; notre société ne paraissant pas trop lui déplaire!
Denise ne répondit pas. Un sentiment bizarre d'impatience et de plaisir l'élevait soudain; et, à peine, elle entendit Charles Grisel s'écrier gaiement:
— Je suis, en vérité, très flatté d'avoir été pris, par les bons yeux d e